

Revue de presse – Juin 2015

L'accord trouvé avec la Grèce et l'annonce d'une hausse des tarifs ont aidé le titre EDF à se relever.

6 Juillet : L'Autriche attaque un projet de centrale nucléaire d'EDF de 22 milliards d'euros (La Tribune) : L'Autriche a annoncé lundi avoir déposé plainte contre la Commission européenne afin de contester le soutien apporté par celle-ci au projet de centrale nucléaire d'Hinkley Point, estimé à 16 milliards de livres (22,6 milliards d'euros) et dont le français EDF sera maître d'oeuvre.

Le projet, qui prévoit la construction de deux réacteurs de type EPR conçus par Areva, est présenté par Londres comme une étape importante dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre du Royaume-Uni et par Paris comme un contrat emblématique à l'export pour la filière nucléaire française.

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/un-projet-nucleaire-cher-a-la-france-au-coeur-d-un-conflit-entre-l-autriche-et-bruxelles-489936.html>

10 Juillet 2015 : Tollé après l'irruption des déchets radioactifs dans la loi Macron (Le Monde) : A la dernière minute, un amendement entérinant le projet de Centre industriel de stockage géologique (Cigéo) a été introduit dans le texte de la loi Macron, qui sera définitivement adopté vendredi 10 juillet, sans vote, le gouvernement ayant une nouvelle fois eu recours au « 49-3 ». Les écologistes, « furieux », dénoncent « un insupportable coup de force ». Le projet Cigéo, porté par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), vise à enfouir dans le sous-sol de la commune de Bure (Meuse), à 500 mètres de profondeur, les 80 000 m³ de résidus à haute activité et à vie longue produits par le parc électronucléaire français. Un aménagement qui, chiffré en 2005 à 16,5 milliards d'euros, a été réévalué en 2009 à 36 milliards d'euros, mais dont le coût final n'est toujours pas connu.

http://www.lemonde.fr/energies/article/2015/07/10/tolle-apres-l-irruption-des-dechets-radioactifs-dans-la-loi-macron_4678426_1653054.html

15 Juillet 2015 : La pollution de l'air coûte plus de 100 milliards d'euros par an (Le Figaro) : La pollution de l'air coûte plus de 100 milliards d'euros par an à la France, selon une commission d'enquête du Sénat, qui y voit une « aberration économique » et propose notamment d'augmenter la fiscalité du diesel et de taxer les émissions de polluants. Dans son rapport intitulé « Pollution de l'air: le coût de l'inaction » et rendu public mercredi, la commission évalue globalement à 101,3 milliards d'euros le coût annuel de la pollution de l'air. Car si l'air est globalement « moins pollué », la pollution « a changé de nature », moins localisée au niveau des sites industriels et plus diffuse, via les transports, le chauffage, l'agriculture et l'air intérieur, constate le rapport. Les particules, un des principaux polluants atmosphériques avec l'ozone et les oxydes d'azote, sont responsables de 42.000 morts prématurées en France chaque année, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/07/15/20002-20150715ARTFIG00046-la-pollution-de-l-air-coute-plus-de-100-milliards-d-euros-par-an.php>

15 Juillet 2015 : Bill Gates mise sur le nucléaire de quatrième génération (Contrepoint) : Bill Gates, l'homme le plus riche du monde, s'en prend aux énergies dites « vertes » ou renouvelables. Il vient d'investir 1 milliard de dollars prélevés dans son porte-monnaie pour la recherche & développement dans sa firme nouvellement créée, TerraPower. « Il n'existe à l'heure actuelle aucune technologie de stockage avec des batteries permettant de fournir toute l'énergie électrique dont on a besoin exclusivement à partir des renouvelables car il est impératif de tenir compte des alternances jour-nuit et des longues périodes, inévitables également, de ciel couvert et d'absence de vent ». Gates considère à juste titre que les sommes colossales d'argent investies dans les énergies renouvelables telles qu'on les conçoit aujourd'hui, éolien et photovoltaïque, sont perdues d'avance.

<http://www.contrepoints.org/2015/07/15/214179-bill-gates-mise-sur-le-nucleaire-de-quatrieme-generation>

16 Juillet 2015 : EDF. Royal annonce une hausse des tarifs de l'électricité de 2,5% (Ouest-France) : Les tarifs de l'électricité en France augmenteront de 2,5% le 1er août, a annoncé jeudi la ministre de l'Ecologie et de l'Energie, Ségolène Royal. Cette annonce intervient après un rapport de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) estimant que l'augmentation des tarifs d'EDF pour les ménages et les petits professionnels français devrait être comprise entre 3,5 % et 8,0 % le 1er août pour compenser l'insuffisance des hausses survenues depuis 2012. « Je vais leur répondre non », a déclaré jeudi Ségolène Royal, interrogée sur ce rapport lors d'un entretien accordé à BFM TV et RMC. « L'augmentation sera de 2,5 % au 1er août prochain, pour certains consommateurs ce sera zéro, et notamment pour toutes les consommations des artisans, des commerçants, des petites entreprises », a-t-elle précisé (Nota : les tarifs des petites entreprises seront supprimés le 31 décembre).

<http://www.ouest-france.fr/edf-royal-annonce-une-hausse-des-tarifs-de-lelectricite-de-25-3565339>

22 Juillet 2015 : Bruxelles demande à EDF de restituer à l'Etat français 1,37 milliard d'euros (Le Monde) : La Commission européenne a enjoint, mercredi 22 juillet, à Electricité de France (EDF) de restituer à l'Etat français 1,37 milliard d'euros pour avoir bénéficié en 1997 d'une aide fiscale jugée incompatible avec les règles européennes en matière de concurrence. L'électricien français a expliqué qu'il allait rembourser les sommes exigées par Bruxelles, tout en contestant le caractère illicite des aides d'Etat perçues, et a dit envisager un recours en justice. L'annonce de Bruxelles a fait décrocher le titre du groupe EDF, qui évoluait jusqu'alors à l'équilibre : vers 12 heures, la valeur perdait 1,54 %, à 21,11 euros, dans un marché en légère baisse.

http://www.lemonde.fr/economie-francaise/article/2015/07/22/bruxelles-demande-a-edf-de-restituer-a-l-etat-francais-1-37-milliard-d-euros_4693906_1656968.html

23 Juillet 2015 : Transition énergétique : le Parlement adopte définitivement la loi (Le Point) : Annoncée depuis longtemps, et à moins de six mois de la COP21, le Parlement a adopté définitivement mercredi, par un dernier vote de l'Assemblée, la loi sur la transition énergétique. Ce texte, porté par la ministre de l'Écologie Ségolène Royal et cher aux écologistes, traduit notamment la promesse de François Hollande de réduire de 75 % à 50 % la part du nucléaire dans la production électrique à l'horizon 2025, et entend aussi favoriser la "croissance verte" et, à travers elle, la création de 100 000 emplois. Lors de son ultime examen, les députés ont voté à main levée un amendement repris du Sénat fixant comme objectif de quadrupler entre 2016 et 2030 le prix du carbone, à travers la contribution climat énergie, de 22 euros la tonne de CO2 à 100 euros, en passant par un objectif intermédiaire de 56 euros en 2022. La presse a peu fait écho à cette loi.

http://www.lepoint.fr/politique/transition-energetique-le-parlement-adopte-definitivement-la-loi-22-07-2015-1950794_20.php

24 Juillet : La nomination du socialiste François Brottes à la tête de RTE fait polémique (Les Echos) :

<http://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/021227372150-la-nomination-du-socialiste-francois-brottes-a-la-tete-dune-filliale-dedf-fait-polemique-1139679.php>

27 Juillet 2015 : La droite porte la loi Royal au Conseil constitutionnel (Le Figaro) : L'opposition pointe le préjudice subi par EDF et Areva du fait de la loi de transition énergétique.

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/07/26/20002-20150726ARTFIG00114-la-droite-porte-la-loi-royal-au-conseil-constitutionnel.php>

27 Juillet 2015 : La taxe sur l'électricité vraisemblablement étendue au gaz et aux carburants (les Echos) :

Le journal du dimanche indique que la contribution au service public de l'électricité (CSPE) prélevée auprès des consommateurs, « pourrait être réformée à la rentrée, lors du projet de loi de finances pour 2016 », ce qui pourrait faire « baisser la facture d'électricité d'environ 10% ». « L'objectif est d'élargir son champ aux

énergies carbonées, c'est-à-dire le gaz et les carburants, alors que seule l'électricité est mise à contribution aujourd'hui ».

<http://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/021229004325-la-taxe-sur-lelectricite-vraisemblablement-etendue-au-gaz-et-aux-carburants-1139891.php>